

LOIN DE DÉLIMITER DES SANCTUAIRES DE NATURE, ET TOUT EN LES RESPECTANT AU MEUX, LES SITES NATURA 2000 SONT AU CONTRAIRE DES TERRITOIRES QUI INTÈGRENT LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS HUMAINES.

🔍 DÉCOUVRIR LE SITE

BONNES PRATIQUES



Suivre le balisage existant en restant sur les sentiers et chemins indiqués



Respecter les espaces naturels, la faune et la flore



Avoir un comportement discret (pas de perturbation sonore ou lumineuse)



Maîtriser son chien (ne pas déranger les animaux sauvages)



Ne pas pénétrer dans les cavités (ne pas perturber les chauve-souris)



Ramener ses déchets



Ne pas introduire d'animaux ou de plantes exotiques



Ne pas faire de feux



RISQUES INCENDIE

Entre le 21 juin et le 20 septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé (arrêté préfectoral du 19 juin 2018 réglementant la pénétration dans les massifs forestiers). À partir des prévisions spécialisées de Météo France, la Préfecture du Var émet quotidiennement une carte matérialisant le niveau de risque incendie par massif.

CONSIGNES À RESPECTER

- Niveau de risque **léger** :
▶ Faire preuve de prudence
- Niveau de risque **modéré** :
▶ Faire preuve de prudence
- Niveau de risque **sévère** :
▶ Accès interdit
- Niveau de risque **très sévère ou extrême** :
▶ Accès, présence et travaux interdits.

Consultation de la carte des risques incendie : http://www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83.gif



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OU GESTIONNAIRE D'ESPACES AU SEIN DES SITES NATURA 2000 ?

Vous pouvez souscrire un **Contrat Natura 2000** en faveur de la biodiversité. Ce contrat prévoit des mesures de gestion des sites afin de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. Conclu avec l'Etat, cet engagement volontaire permet de bénéficier d'une contrepartie financière. Pour plus d'informations, contactez l'animateur du site Natura 2000 concerné.

EXEMPLES D' ACTIONS CONTRACTUALISABLES POSSIBLES



Aménagements en faveur des chiroptères



Travaux de débroussaillage et de restauration des milieux ouverts



Favoriser l'agriculture biologique



Maintenir et développer les pratiques pastorales extensives



Pour tous renseignements à propos de Natura 2000

Structure animatrice du site :

Dracénie Provence Verdon agglomération

Square Mozart, CS 90 129
83 004 Draguignan cedex
04 94 50 16 28
06 09 67 10 16

natura2000@dracenie.com

www.dracenie.com

rubriques Vivre en Dracénie / Environnement / Natura 2000

<http://palayson-rouet.n2000.fr>

© Dracénie Provence Verdon agglomération - Avril 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique



DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération

www.environnement-dracenie.com



FORÊT DE PALAYSON,
BOIS DU ROUET
& COLLE DU ROUET

DÉCOUVERTE SITE NATURA 2000



Parois pour escalade



Parcours pour VTT



Circuits randonnées



